



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON

APPEL A COTISATION

Le prix de la cotisation 2019/2020 : 72 euros
payable avant le 12 OCTOBRE 2018

Le prix de la cotisation reste inchangé

Les clubs qui n'ont pas réglé la cotisation au jour de l'AG dernier délai ne pourront pas exprimer de vote.

La cotisation est à adresser au Président du C.D.T.R.M.L et à l'ordre du C.D.T.R.M.L

ESPACE DEPARTEMENTAL DES SPORTS

Comité du Tir Sportif

28 rue Julien 69003 LYON